



Pas encore divorcé, souhaitant s installer avec nouvelle compagne

Par **loulou91**, le **31/03/2008** à **19:19**

bonjour, je suis en pleine procédure de divorce, je voudrais obtenir la garde de mon fils pour cela je recherche un appartement. Mon problème est de savoir si il est possible que j en profite pour m installer avec ma nouvelle compagne alors que le divorce n est pas encore prononcé? Merci pour vos réponses

Par **Erwan**, le **31/03/2008** à **20:35**

Bjr,

Au vu des informations fournies, [s]votre mariage demeure, avec toutes ses obligations. [/s]

En pratique, il est évident qu'on ne va pas vous forcer à poursuivre la vie commune.

Cependant, votre projet vous expose à un constat d'adultère qui peut être utilisé pour prononcer le mariage à vos torts.

Ce peut également être dommageable pour l'obtention de la garde de votre fils.